

# Dour Festival: peu de drogues retrouvées dans les véhicules lors de la journée du samedi

La fréquentation était quant à elle la plus importante du festival.

F.D.

Publié le 17-07-2022 à 17h23 - Mis à jour le 17-07-2022 à 18h49



©Police Hauts-Pays

Sans grande surprise, la journée de samedi était la plus importante en matière de fréquentation. 48.800 personnes ont été recensées. Aucun incident majeur n'est à déplorer. La police a tout de même procédé à 4 arrestations administratives pour troubles de l'ordre public et 3 arrestations judiciaires.

Les résultats "Wasstraat" (dispositif anti-stupéfiants) du samedi indiquent que 50 PV de détention et 2 PV de suspicion de vente ont été

dressés dont trois procédures à plus de 500 euros. 6.000 € de perceptions immédiates ont été effectuées. Au niveau des saisies, 94,16 grammes d'herbe, 4,32 de résine, 23,37 de MDMA, 10,85 de cocaïne, 0,85 d'amphétamines, 6,44 de kétamine, 6,90 de poudre indéterminée et neuf de champignons ont été découverts. 107 pilules de XTC, trois timbres de LSD, deux GSM et 360 euros ont également été saisis.

Au niveau circulation, 149 véhicules ont été contrôlés. 20 conducteurs étaient sous influence. 10 retraits de permis de 15 jours et trois immobilisations de véhicules ont été effectués. Deux défauts de contrôle

technique ont été constatés. Au total, 19 PV roulage et 4 perceptions immédiates ont été dressés. Trois véhicules ont dû être enlevés.

Peu de détentions de stupéfiants ont été constatées comparé aux soirées précédentes. Seuls 4,60 grammes de Marijuana, 1 cL d'amphétamine et 3 pilules de XTC ont été retrouvés.

Les transactions pour stupéfiants s'élèvent donc seulement à 975 euros. Celles du service des taxes s'élèvent à 6.183 euros et 1.500 euros pour les amendes impayées. Les contrôles ont été réalisés en coordination avec la police Boraine, le service des douanes et la brigade de contrôle des taxes de la Région Wallonne.